

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Conseil d'école n° 1 / Année scolaire 2024-2025

ÉCOLE EUGÈNE GEOFFRIAULT – RPIC Champdeniers/Pamplie/Cours
2 place du château d'eau 79 220 CHAMPDENIERS
ce.0790498M@ac-poitiers.fr
05 49 25 85 86 / 05 49 25 88 82

Date : Mardi 5 novembre 2024
Horaires : 18h30-19h50

Présents :

<u>Municipalités :</u> <u>Champdeniers</u> Stéphanie SAUZEAU	<u>Enseignants/RASED :</u> Mélanie GIROIRE Stéphanie CHEVALLEREAU Sophie GAILLARD Perrine GRAND Corinne THOMAS Sophie DANNHOFFER Charline ROBIN Julie LOUBEAU	<u>ATSEM :</u> Flora POURTANT	<u>Parents élus :</u> Bérangère CLISSON Elodie BRIAUD Marie MALLEREAU Coraline MAZOUIN Marie POYVRE	<u>Autres invités :</u> Sandrine LE-GAC Noreen MAIGROT
<u>Cours</u> Marianne ALBERT				

Absents excusés :

IEN : Stéphane PAGOT
ATSEM : Amélie LUSSEAU, Valérie GADREAU, Christelle ECOTIERE
Représentants de parents : Laurence SUAUDEAU, Agnès CAIRAULT; David POUZINEAU
Equipe enseignante : Quentin RICHARD, Catherine LEBASSARD ; Stéphanie NICOLAS
Municipalités : Catherine GOURMELON, Romain BOISSON ; Alain CAPELLE ; Patrick PETORIN ; Nicolas LIMOGES
DDEN : Martine AUGER

Présidente de séance : Mélanie GIROIRE

Secrétaire de séance : Stéphanie CHEVALLEREAU

Ordre du Jour

1-Installation du conseil d'école	6-Evaluations repères nationales
2-Effectifs et répartitions	7-Programme pHare
3-Modification et vote du règlement intérieur	8-Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
4-Point financier de la coopérative scolaire	9-Projets de l'année
5-Bilan des exercices de sécurité de début d'année	10-Questions diverses

1-Installation du conseil d'école

Mme GIROIRE souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil d'école et propose un tour de table afin que chacun se présente .

Les élections des représentants des parents d'élèves a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.
Le taux de participation a été de 51,20 %. (*Rappel : Année 2024/2025 → 45,42 %*)
Il y a eu **128 votants sur 250 inscrits**. Les représentants de parents ont été élus avec 108 voix sur les 128 votants.

Les parents élus sont :

-Titulaires : Bérangère CLISSON, David POUZINEAU, Elodie BRIAUD, Marie MALLEREAU, Coralie MAZOUIN, Marie POYVRE, Agnès CAIRAULT

-Suppléante : Laurence SUAUDEAU

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

2-Effectifs et répartitions

Cette année, l'école compte 7 classes. Une classe a fermé suite aux procédures de carte scolaire.

A la date du conseil d'école, l'école compte 170 élèves inscrits. Les répartitions tiennent compte de la demande départementale d'un effectif maximum de 24 élèves dans les classes où sont présents les élèves de GS-CP-CE1.

Mme GIROIRE transmet un document d'information de la répartition et l'organisation de l'école aux membres du conseil d'école :

Classe	Enseignant(e)	ATSEM <i>le cas échéant</i>	Bâtiment	Niveaux, effectifs	Total élèves
PS-MS	Stéphanie Chevallereau	Amélie Lusseau, remplacée par Flora Pourtant jusqu'en janvier	1	21 PS – 5 MS	26
MS-GS	Sophie Gaillard	Valérie Gadreau	1	11 MS – 12 GS	23
GS-CP	Mélanie Giroire et Charline Robin <i>(le lundi et quelques mardis)</i>	Christelle Ecotière <i>(sauf de 11h15 à 12h00)</i>	1	9 GS – 14 CP	23
CP-CE1	Perrine Grand		2	15 CP – 8 CE1	23
CE1-CE2	Corinne Thomas		2	8 CE1 – 15 CE2	23
CE2-CM1	Sophie Dannhoffer		2	5 CE2 – 23 CM1	28
CM2	Stéphanie Nicolas		2	24 CM2	24

Effectif total au 5/11/2024 170	Effectif par niveau Maternelle : 21 PS – 16 MS – 21 GS Élémentaire : 29 CP – 16 CE1 – 20 CE2 – 23 CM1 - 24 CM2	Effectif par bâtiment Batiment 1 : 72 Batiment 2 : 98
--	---	--

Direction de l'école	Enseignant remplaçant rattaché à l'école	RASED	AESH	Service civique	Personnel de restauration	Personnel périscolaire
Mélanie Giroire décharge le lundi + quelques mardis	Quentin Richard	Psychologue : Catherine Lebassard Enseignante spécialisée à dominante pédagogique Julie Loubeau	Sylvie Papet Aurélie David	Noreen Maigrot	Martine Bonnin Sandrine Pouzineau Jessica Richard Joy Paillard	Sandrine Le-Gac Christelle Billeau Aurélien Aymon

A titre d'information, Mme GIROIRE précise que :

- entre la fin d'année scolaire 2023/2024 et le début de l'année scolaire 2024/2025, 11 radiations ont été faites
- 21 inscriptions ont été faites en Petite Section
- 4 inscriptions ont été faites durant l'été (1 CE1, 1 CE2, 2 CM1)
- 2 inscriptions ont été faites le jour de la rentrée (1 élève en Petite Section et 1 élève en Grande Section)

L'école compte également un Réseau d'Aide pour les Elèves en Difficultés (RASED) composé de :

- Mme LEBASSARD, psychologue scolaire du réseau d'aide
- Mme LOUBEAU, enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Mme LOUBEAU présente l'organisation et les missions du RASED :

Les enseignants font une demande écrite en détaillant les difficultés de l'élève signalé. Suite à cela, une synthèse est faite entre les enseignantes du RASED pour proposer :

- *une aide pédagogique avec des objectifs visés (cela peut être également une proposition de bilan chez un spécialiste, comme un orthophoniste).
- * une aide psychologique (Si la difficulté est uniquement familiale, sans répercussion sur le domaine scolaire, cela n'est pas du ressort de la psychologue de l'Éducation Nationale).

La prise en charge n'est pas faite à l'année, elle peut ne nécessiter que quelques séances.

Service civique

Cette année, Noreen MAIGROT rejoint l'équipe enseignante en tant que service civique et sera amenée à intervenir dans les classes selon un emploi du temps déterminé par les enseignantes.

3-Modification et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur d'une école définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté éducative :

- enseignants et personnels
- parents et élèves
- partenaires et intervenants extérieurs

Une proposition de règlement intérieur a également été envoyée aux membres du conseil d'école pour l'année 2024-2025.

Plusieurs modifications sont apportées :

- Une modification est apportée dans le nom des classes : selon la répartition actuelle de l'école
- Une modification est proposée par le conseil des maîtres concernant les sanctions à l'école
- Une phrase est enlevée en doublon au point VI sur proposition d'une représentante des parents

Ont le droit de vote au conseil d'école :

- Le directeur de l'école
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école
- Les représentants des parents d'élèves. Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école en plus des parents d'élèves titulaires. Chaque suppléant a droit de vote uniquement lorsqu'il remplace un titulaire.
- Le délégué départemental de l'Éducation nationale
- Le maire de la commune où se tient le conseil d'école ou son représentant
- Un conseiller désigné par le conseil municipal

Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera transmis aux familles par mail.

4-Point financier de début d'année 2023-2024

➤ Coopérative scolaire

Toutes les factures de l'année scolaire passée ont été réglées et retirées du compte de la coopérative au 31/08/2024. Le bilan financier 2023-2024 a été fait lors du troisième conseil d'école.

Au 5/11/2024, la coopérative disposait d'un solde de 2 392,35 €

Mme GIROIRE présente l'état des dépenses et recettes du début de l'année scolaire.

Le document ci-dessous est distribué aux membres présents du conseil d'école.

01/09/2024	AN		Excédent ou déficit reporté :		1 275,14		1 275,14
02/09/2024	AC	001	Cotisation à l'OCCE 79 et assurance			482,30	792,84
04/09/2024	VE	002	Bénéfices objets personnalisés vente en ligne Initiatives		12,00		804,84
24/09/2024	AC	003	Adhésion USEP PS-MS et GS-CP			439,70	365,14
08/10/2024	AC	007	Abonnement Pass éducation fiches pédagogiques			96,00	269,14
08/10/2024	AC	008	Achat perforatrices décoratives			14,99	254,15
08/10/2024	VE	004	Participation familiale coopérative (chèques)		2 010,00		2 264,15
08/10/2024	VE	005	Participation familiale coopérative (dépôt de billets)		145,00		2 409,15
08/10/2024	VE	006	Participation familiale coopérative (dépôt pièces)		18,00		2 427,15
09/10/2024	AC	009	Abonnement Klassly CP-CE1 2024-2025			34,80	2 392,35
Total du compte			512 01 : Crédit Agricole		3 460,14	1 067,79	2 392,35

Cette année, 98 familles ont participé à la coopérative scolaire sur 126 pour un total de 2173 euros. C'est 10 familles de moins que l'année dernière. La participation demandée aux familles permet d'envisager des projets dans toutes les classes. Mme Giroire, au nom de l'équipe enseignante remercie toutes les familles qui ont donné à la coopérative en ce début d'année.

➤ Budget municipal

Les crédits municipaux s'élevaient pour l'année 2024-2025 à 7 430 € pour l'achat du matériel scolaire (cahiers, crayons, manuels, livres...). La mairie maintient sa subvention de 1 000 € pour des activités pédagogiques.

La municipalité accorde également 1 € par élève pour le fonctionnement du RASED au titre de l'année 2024/2025 (soit 170 €) avec un report de la subvention non utilisée de 2023/2024. Le crédit total alloué au RASED au titre de l'année 2024/2025 est donc de 340 €.

➤ Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'élèves subventionne à hauteur de 50 € par classe les cadeaux de Noël, soit une subvention totale de 350 €. Les projets de l'équipe enseignante seront présentés à l'Association des Parents d'Elèves le jeudi 7 novembre afin d'aider à la concrétisation des projets envisagés.

5-Bilan des exercices de sécurité de début d'année

➤ Exercice d'évacuation incendie :

L'exercice a été réalisé le lundi 23 septembre 2024. La date était connue des enseignantes. L'alarme a été déclenchée en élémentaire et a permis l'évacuation de toute l'école. L'exercice s'est déroulé dans le calme avec un temps d'évacuation de moins 2 minutes. Les deux prochains exercices seront inopinés. La date de réalisation des exercices sera connue uniquement de Mme GIROIRE.

➤ Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Ce PPMS comprend deux volets : un PPMS Risques majeur et un PPMS attentat/intrusion.

<p>-Le PPMS attentat/intrusion : C'est un « plan ». Il est destiné à la fois à l'école ou à l'établissement scolaire et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site. Il s'agit d'anticiper pour disposer, en temps voulu, des modes opératoires et des réflexes permettant de pallier l'effet de sidération.</p>	<p>-Le PPMS risques majeurs : Le PPMS « risques majeurs » concernent les risques chimiques et climatiques. Notre école est concernée par le transport des matières dangereuses, les tempêtes et les inondations.</p>
---	---

Le déclenchement de l'alerte : Pour les deux PPMS, le déclenchement se fait par l'intermédiaire des télécommandes présentes dans les classes.

Un exercice « PPMS attentat/intrusion » a eu lieu le lundi 7 octobre 2024. Le choix a été fait de se confiner dans les classes avec l'intrusion d'une personne étrangère dans l'enceinte scolaire. La date était connue des enseignantes. L'exercice a duré 7 minutes et s'est déroulé dans le calme, les alarmes ont sonné pendant tout le temps de l'exercice. Les consignes de confinement ont été respectées. Les enseignantes font remarquer que le bruit des alarmes est très fort et demande à ce qu'il soit un peu baissé. Dans certaines classes, certains boîtiers n'ont pas sonné pendant les 7 minutes de l'exercice.

Les documents complets concernant le PPMS et les compte-rendus d'exercices sont disponibles et consultables à l'école. Les deux prochains exercices seront également inopinés.

6-Evaluations repères nationales

➤ Les conditions de passation :

Tous les élèves du CP au CM2 ont passé au mois de septembre les évaluations repères nationales. Les élèves de CE2 et CM2 sont concernés depuis cette année par le protocole d'évaluation. Pour chaque niveau, les élèves disposent d'un livret avec des exercices à réaliser en français et en mathématiques.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 ont été réunis par niveau, avec une enseignante par niveau.

Les CE1 étaient avec Julie LOUBEAU, les CE2 avec Corinne THOMAS et les CM1 avec Sophie DANNHOFFER

Les CM2 sont restés avec Stéphanie NICOLAS.

Les CP sont restés dans leurs classes respectives avec leur enseignante.

➤ Points forts et axes de progrès :

Les résultats des évaluations sont un point d'appui pour mener, au niveau des équipes d'école, une réflexion sur leur action pédagogique et les modalités d'enseignement qui favorisent les apprentissages fondamentaux des élèves.

Au niveau de l'école, les points forts sont la numération et la compréhension.

Les axes de progrès sont la lecture fluence (rapidité de la lecture) et le calcul mental.

➤ Modalité de restitution aux parents :

Les parents ont été destinataires d'une fiche individuelle de restitution des résultats en français et en mathématiques. Des rendez-vous de parents ont été également proposés.

Les élèves de CP passeront des évaluations de point d'étape au mois de janvier.

7-Programme pHARe

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées.

Il repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves :

-une "équipe ressource" est chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement dans chaque circonscription du 1er degré et dans chaque établissement du 2d degré, dans toutes les académies. En cas de révélation d'une situation de harcèlement, un protocole est mis en place au sein de l'école, avec l'appui de l'équipe de circonscription.

-une "équipe programme" organise, dans chaque école, collège ou lycée, 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP à la terminale, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales ;

Le programme PHARE, c'est aussi trois niveaux de labellisation. L'ensemble des actions menées par les écoles et les établissements donnent lieu à l'obtention d'un label. La labellisation comporte trois niveaux :

niveau 1 engagement / niveau 2 approfondissement / niveau 3 expertise

Les écoles élémentaires, collèges et lycées publics doivent obligatoirement atteindre le niveau 1 avec la participation obligatoire à la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre. Cette journée est l'occasion d'aborder ce thème avec les élèves et de les sensibiliser.

Le niveau de labellisation sera évalué chaque fin d'année scolaire. Notre école est au niveau 1.

L'une des conditions de réussite du programme pHARe est qu'il soit connu de tous.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale :

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/qu-est-ce-que-le-harcelement-325361>

Une formation pHARe d'une demi-journée a été suivie par les enseignants de l'école en juin 2024.

8-Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels / Travaux

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels a été présenté lors du dernier conseil d'école de l'année 2023/2024. A ce titre, un programme annuel de prévention avait été édité.

Année scolaire	2024/2025	Présentation en conseil d'école:	27/06/24			
UNITE DE TRAVAIL	RISQUE IDENTIFIE	MESURE DE PREVENTION	CALENDRIER	ACTEURS	MOYENS / COÛT	DATE DE REALISATION
UT 2 Salles de classe	Heurt aux coins des tables	Installation de protections d'angles	oct.-24	Municipalité de Champdeniers		
UT 2 Salles de classe	Anti pince-doigts endommagés	Changement ou réparation des anti pince-doigts	Rentrée septembre 2024	Municipalité de Champdeniers		
UT 3 Salle de motricité	Portes de placards qui sortent régulièrement de leur rail entraînant La chute de la porte	Installation d'un système fiable de coulissement des portes avec vérification régulière du bon Fonctionnement	oct.-24	Municipalité de Champdeniers		
UT 3 Salle de motricité	Porte d'ouverture des coffres non retenue Par un système de frein de chute	Installation d'un système de frein de chute Pour chaque coffre	Rentrée septembre 2024	Municipalité de Champdeniers		
UT 3 Salle de motricité	Heurt lié au matériel (banc, coffre)	Installation de protections d'angles	Rentrée septembre 2024	Municipalité de Champdeniers		
UT 4 Bibliothèque	Risque de chute dans les marches	Installation d'une rampe et d'un recouvrement Anti-dérapant sur les marches	oct.-24	Municipalité de Champdeniers		
UT 7 Cour de récréation	Plaque très glissante au portail d'entrée	Installer un revêtement anti-dérapant	oct.-24	Municipalité de Champdeniers		
UT 7 Cour de récréation	Marches aux entrées et sorties	Installer un revêtement anti-dérapant	oct.-24	Municipalité de Champdeniers		
UT 7 Cour de récréation	Chute de branche	Entretien des arbres et vérifier la présence De branches et feuilles au sol	1 fois par semaine	Municipalité de Champdeniers		
UT 7 Cour de récréation	Rigole glissante et qui se soulève Au milieu de la cour du haut	Vérifier ou changer de système de fixation	juin-25	Municipalité de Champdeniers		
UT8 Circulation	Evacuation ralentie En cas d'encombrement	Organiser le tri et l'évacuation du matériel inutile (dont les cartons)	1 fois par mois	Municipalité de Champdeniers		

Les anti pinces-doigts aux portes de la maternelle ont été changées.

Mme GIROIRE précise que d'autres travaux d'entretien ont été réalisés durant l'été :

- tracage de jeux au sol dans les cours de récréation
- changement de la toiture du préau dans la petite cour de l'élémentaire
- changement du panneau en liège dans le bureau de la maternelle par un panneau de bois facilitant l'affichage
- réparation du mur d'affichage dans la classe de CE1-CE2

Des projets de réparation sont en prévision :

- réparation des manettes des stores roulants dans la classe de MS-GS et dans le dortoir
- installation d'étagères dans la bibliothèque de la maternelle
- installation de lumières extérieures
- réparation des panneaux solaires
- changement des rideaux dans la classe de PS-MS

Un tableur excel partagé a été mis en place entre Mme GIROIRE et la municipalité afin de recenser toutes les demandes de travaux au cours de l'année scolaire et de mieux suivre l'avancée des demandes.

9-Présentation des premiers projets

➤ 36^{ème} prix des Incorruptibles :

Toute l'école participe au prix national des Incorruptibles. C'est un prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Les classes vont bénéficier d'une sélection de livres à lire au sein des classes, selon l'organisation propre à chaque enseignante. Puis chaque élève votera pour le livre qu'il a préféré parmi la sélection proposée pour la classe. Le vote aura lieu en mai. Ce projet sera l'occasion également de travailler sur l'organisation d'un vote.

Coût total pour la coopérative : 407,49 euros (adhésion à l'Association des Incorruptibles + achat des sélections de livres)

Mme SAUZEAU propose que le vote puisse se dérouler à la mairie de Champdeniers. Ce sera l'occasion pour les élèves de venir découvrir les locaux. Cette proposition est acceptée par l'équipe enseignante.

➤ Cycle piscine :

Il concernera les élèves de CP et de CE2, avec Mme GRAND et Mme THOMAS

Les CE1 de Mme THOMAS et de Mme GRAND resteront à l'école sous surveillance d'une autre enseignante (organisation à définir). Tous les élèves iront à la piscine Gatinéo de Parthenay en période 2 et 3 (décembre/janvier/février) avec un seul bus pour un cycle de 9 séances.

Coût total pour la coopérative : 1674,00 euros (bus).

Dans un mail du mardi 8 octobre, l'équipe enseignante a sollicité la municipalité de Champdeniers pour le financement intégral de l'activité piscine des CP et CE2 (1674 euros de bus + 884 euros d'entrée environ), sans que cela soit pris sur la subvention annuelle de 1000 euros ou la coopérative scolaire.

Mme GIROIRE a prochainement un rendez-vous avec la mairie de Champdeniers afin de discuter de ce point.

➤ Projet découverte du judo :

En période 1, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié de 5 séances de découverte du judo avec un enseignant du club de Mazières. L'intervenant est Vincent Dinard. Il bénéficie de subvention pour intervenir auprès des écoles. Le retour des enfants est positif. En période 2, les classes de CE2-CM1 et CM2 bénéficieront également de 5 séances avec le même intervenant.

Ce projet est gratuit pour la coopérative.

➤ USEP :

Les classes de PS-MS et GS-CP sont affiliées cette année à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement dans le Premier degré). Les deux classes feront des rencontres sportives avec d'autres écoles (Saint Christophe sur Roc et Viennay). La classe de GS-CP s'est inscrite pour une rencontre de masse de circonscription sur le thème de l'orientation.

Grâce à l'affiliation, l'Association Départementale USEP prendra en charge les déplacements en bus pour chaque classe affiliée.

Coût total pour la coopérative : 439,70 €

➤ Projet énergie renouvelables :

La classe de CM2 bénéficie de 3 interventions sur les énergies renouvelables avec l'Association Bêta-Pi, en partenariat avec les SIEDS.

Ce projet est gratuit pour la coopérative.

➤ Projet nature :

Les classes de MS-GS, CP-CE1, CE2-CM1 et CM2 vont bénéficier d'intervention sur le thème de la nature avec un animateur chargé de mission Deux-Sèvres environnement. Le but est de découvrir l'environnement et l'écosystème d'un lieu.

Le projet doit être réalisé avant la fin de l'année civile.

Coût pour la coopérative : estimation de 200 euros (1 bus pour une sortie sur le terrain pour les classes de CE2-CM1 et CM2)

➤ Spectacles Tous en Scène en mai :

Toute école y participera. Selon l'organisation prévue par le Centre Socio Culturel, les élèves iront voir un spectacle à Germond Rouvre au mois de mai.

Coût total pour la coopérative : estimation de 595 euros

➤ Spectacles proposés par le Moulin du Roc

Les classes de CE2-CM1 et CM2 iront voir un spectacle itinérant à Saint-Symphorien le mardi 28 janvier.

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 iront voir un spectacle au Moulin du Roc le mardi 20 mai 2024.

Coût total pour la coopérative : 970 euros (entrées pour les spectacles) + bus à prévoir (en attente de devis)

➤ Projet musique « Lecture Zikales » :

Ce projet concerne les classes de GS-CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2.

Les classes bénéficieront d'un spectacle en mars puis d'ateliers avec la compagnie Atelier Zik. Une restitution est envisagée lors du spectacle de fin d'année.

Coût total pour la coopérative : 3461 euros

➤ Projet spectacle Sur les pas des lutins

Les classes de PS-MS et MS-GS bénéficieront de l'intervention de la compagnie Caminâm basée à Sauzé Vaussais. Il s'agira d'une balade contée d'une heure et demi en direction de la commune de Cours. Le spectacle itinérant est prévu pour le 8 avril 2025.

Coût total pour la coopérative : 1150 euros

Pour ces deux derniers projets, l'école a demandé une subvention auprès du département des Deux-Sèvres dans le cadre des aides accordées pour la diffusion artistique en milieu rural. Nous sommes en attente d'une réponse.

10-Questions diverses

➤ Restauration scolaire

-Des enfants ont rapporté des désagréments ressentis lors du temps cantine. En effet, ils nous relatent le fait qu'ils n'ont pas le temps de finir leurs assiettes, que les temps de cantine sont trop rapides et qu'ils n'ont pas la sensation d'avoir mangé à leur faim.

Réponse : Les temps de cantine ne peuvent pas être modifiés du fait des deux services de cantine : une personne supplémentaire est présente pour les petits. Les petits mettent du temps à remettre leur blouson d'où une perte de temps. Les enfants ont environ 45 minutes pour manger.

➤ Bâtiments, locaux

-Une question concerne les sanitaires côté primaire. Certains enfants ne veulent pas utiliser les toilettes car ils sont trop sales et il n'y a pas de verrouillage aux portes.

Réponse : Les verrous sont présents aux portes et fonctionnent. Les toilettes sont nettoyées tous les soirs. Des affichages ont été installés dans les toilettes pour rappeler les règles d'hygiène. Un rappel peut-être fait dans les classes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le conseil d'école se termine à 19h50.

Mélanie GIROIRE
Directrice de l'école et
présidente de séance

Stéphanie CHEVALLEREAU
Secrétaire de séance